

Direction des Routes Départementales

RD 4

BUTRY-SUR-OISE

Rue de Parmain

Réunion d'information

Pierre-Edouard EON

Vice-Président du Conseil départemental du Val d'Oise
Canton de Saint-Ouen l'Aumône

Hervé ABDERRAHMAN

Directeur
Direction des Routes Départementales

Marielle FLEURY

Chef du Service Appui aux Territoires
Direction des Routes Départementales

Sommaire

- Préambule
 - le contexte
 - les actions marquantes de 2024
- Rappel des faits - 2025
 - l'évolution du dispositif
 - les investigations relatives aux réseaux
- Travaux envisagés
 - les mesures d'accompagnement pré-travaux de confortement
 - le mur avec les contreforts
 - le mur au droit de la sente
 - les travaux chez les riverains
 - les coûts estimés et le calendrier prévisionnel

- Déroulement des travaux
 - Etape 1 : travaux préparatoires et clouage du mur n°1
 - Etapes 2 à 6 : micropieux et contre-murs du mur n°2
 - Etape 7 : parements du mur n°2, finitions et travaux de voirie
 - Mesures d'exploitation pendant les travaux
- Et après...

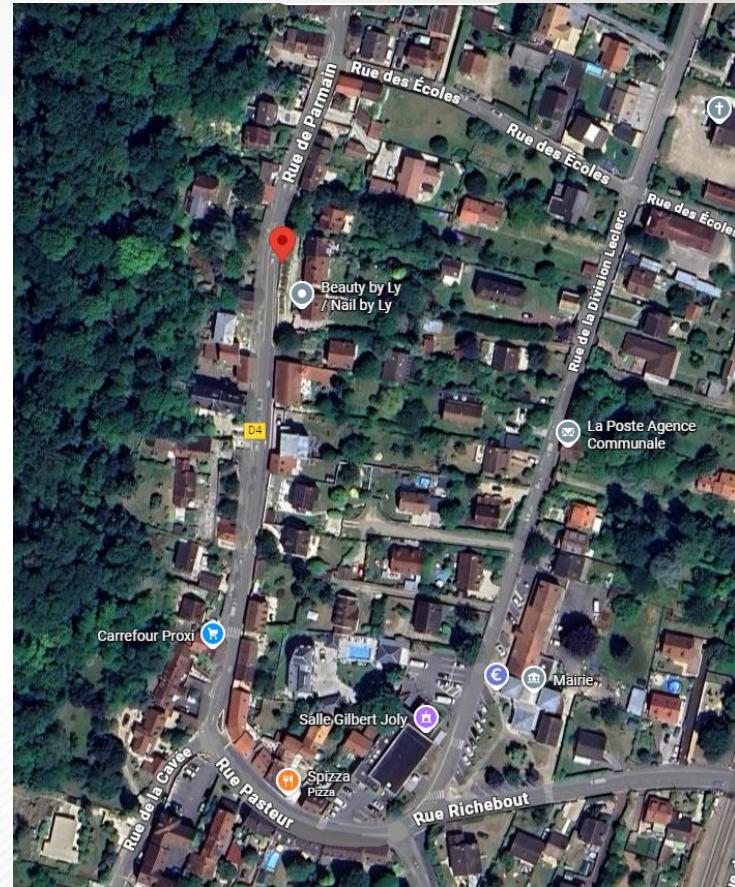
Préambule

Le contexte

Depuis plusieurs années, on observe une **déformation lente** des murs de soutènement de la RD4 (rue de Parmain).

En juin 2023, une **fuite d'eau importante** (Véolia) a lieu en contrebas du mur de soutènement situé au droit de la sente.

Le vendredi 9 février 2024, par précaution et sur demande du SDIS, Monsieur le Maire interdit **la circulation** entre la rue Pasteur (boulangerie) et la rue des Ecoles.



Les actions marquantes de 2024

- Vendredi 16 février 2024 : étanchéification de la chaussée (gravillonnage) afin de limiter les infiltrations d'eau,
- Vendredi 23 février 2024 : pose de capteurs sur les murs et la chaussée,
- Lundi 4 et mardi 5 mars 2024 : visites du CD95 chez les riverains (12 propriétés) dont le mur du sous-sol d'habitation sert de soutènement à la route => pas de désordres préoccupants
- Mars 2024 : étaiement du mur au droit de la sente,
- Mercredi 12 et jeudi 20 juin 2024 : présentation des conditions de réouverture partielle de la rue à la circulation au maire puis aux riverains

Les actions marquantes de 2024

- **Juillet 2024 : adaptations physiques de la voie** (destruction d'îlots en place, construction d'autres, mise en place de portiques pour interdire le passage des poids-lourds) et mise en place de la signalisation temporaire (panneaux de signalisation et marquage au sol jaunes pour guider les véhicules) => Validation des services de secours

D'un point de vue structurel, les **murs consolidés** par les étais sont **en mesure de supporter la circulation de façon provisoire, en attente de travaux définitifs** (le garage du n°61 a été démolì).

Les actions marquantes de 2024

- Vendredi 13 septembre : **ré-ouverture partielle** entre la boulangerie et la rue des Ecoles :
 - 1 seul sens de circulation (sens Auvers => Parmain, l'autre sens est dévié par la RD151, rue Massenet) avec circulation déportée du mur renforcé par les étais,
 - circulation interdite aux poids-lourds : mise en place de 2 portiques aux extrémités de la rue de Parmain (1,90m de hauteur),
 - possibilité aux riverains d'accéder à leur propriété,
 - reprise de l'activité des 2 commerçants de la rue.
- Lundi 2 décembre 2024 : **réunion publique** dont une des attentes était la création d'un groupe de travail pour le devenir de la rue de Parmain, au-delà de la réparation des murs.

L'évolution du dispositif

- Après plusieurs chocs sur le portique côté boulangerie et des situations compliquées pour les usagers, ce dispositif a été remplacé par des **blocs en béton** limitant le gabarit en largeur 2,10m.
- Le **marquage au sol** (jaune) a été refait pour pallier l'usure de la peinture (juin).

Les investigations relatives aux réseaux

Les **réseaux** (eau potable, eaux usées, eaux pluviales) ont été inspectés et **n'ont pas fait apparaître de désordres majeurs** (fuites).

Toutefois, le SICTEU (gestionnaire du **réseau d'eaux usées**) a prévu d'entreprendre, avant les travaux de confortement des murs, un **renforcement des canalisations** lui appartenant (gainage).

Travaux envisagés en 2026

Les mesures d'accompagnement avant travaux de confortement des murs

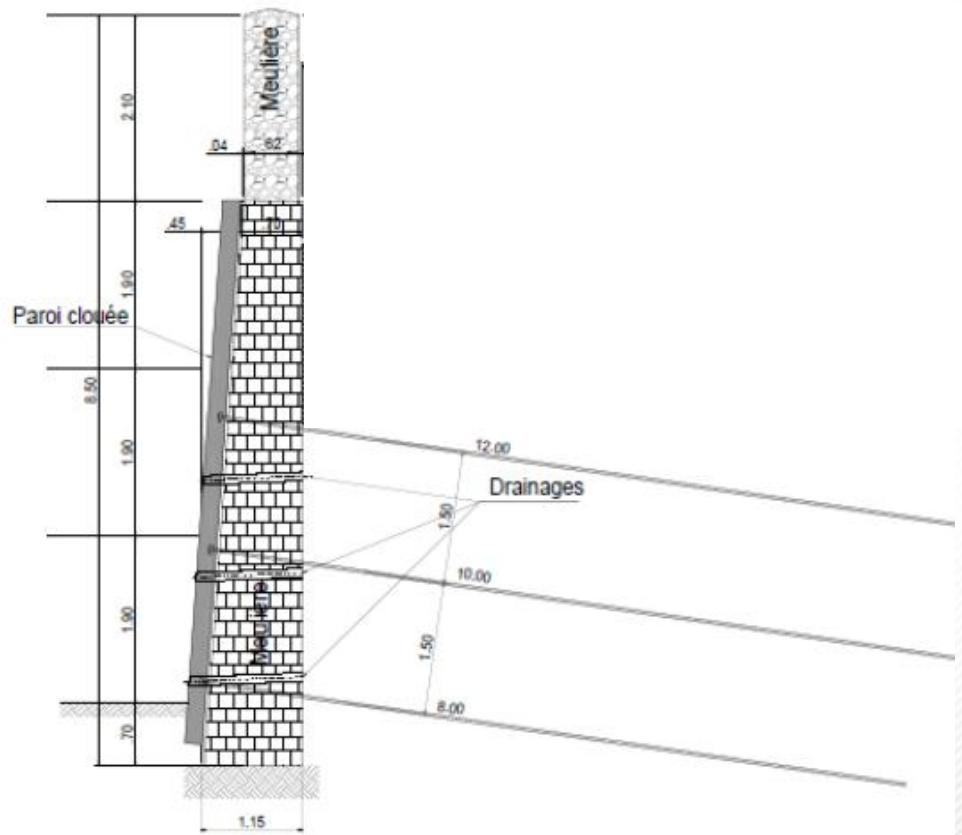
- Déplacement du lieu de dépose des **ordures ménagères** à l'angle de la rue des Ecoles.



- Déplacement du **passage piétons** en face des n°56/81 vers le n°50.
- Modification de **4 places de stationnement** : 2 en zone bleue (limite 15 minutes) et 2 en zone blanche => 2 en zone bleue et 1 en zone blanche.

Le mur au droit du n°57 (mur avec les contreforts) : mur n°1

Clouage du mur (diminution des poussées à l'arrière) : la paroi clouée prend en charge l'ensemble des poussées



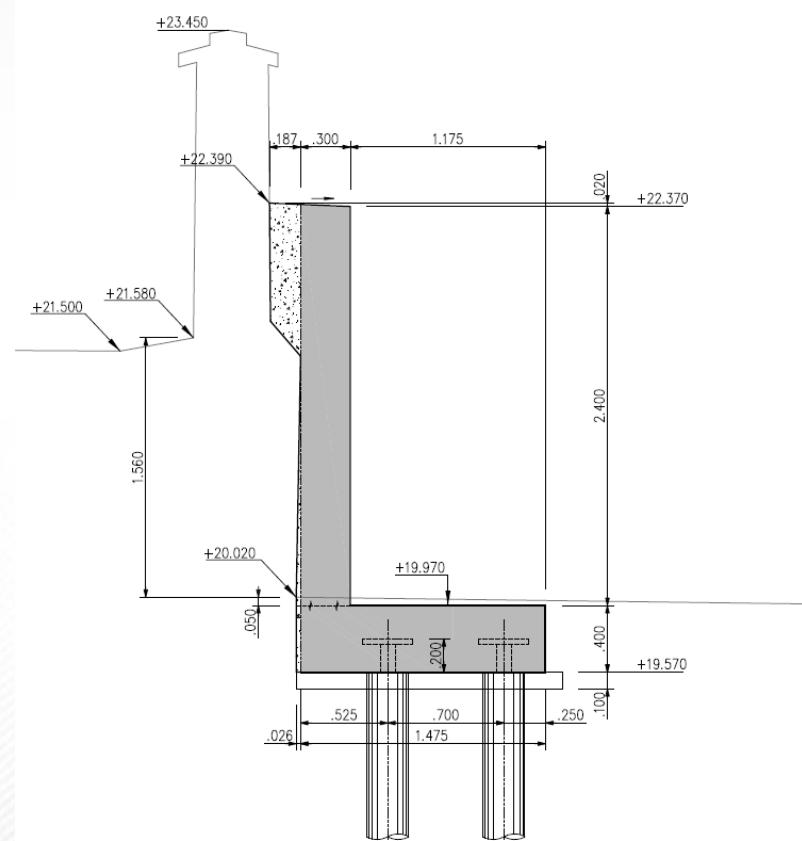
- clous de 5 à 6m de longueur,
- 3 rangées,
- inclinaison vers le bas,

Travaux envisagés

Le mur au droit des n°59 à 63 (sente) : mur n°2

Réalisation d'un contre-mur prenant en charge l'ensemble des poussées (le mur actuel étant considéré comme inactif) :

- 35m de long et 50cm de large,
- fondations par micropieux armés : tous les 1,50m et entre 4 et 8m de profondeur,
- étaiement conservé pendant les travaux (retrait au fur et à mesure de l'avancement des travaux)



Les travaux chez les riverains

Les **garages** seront déconstruits et reconstruits, en concertation avec les propriétaires.

Les travaux chez les riverains

En parallèle des travaux sur les murs et la route, il est **primordial** que les riverains ne **dégradent** pas les murs en **limites parties privatives** :

- ne pas altérer la structure des murs (pas de trou),
- ne pas « confiner » les murs (pas de béton sur les murs en pierre, laisser les **joints ouverts** ; attention aux aménagements en sous-sol sans aération naturelle ou mécanique),
- favoriser la **circulation de l'air** pour que l'humidité s'évacue.

Coûts estimés et calendrier prévisionnel

Coûts estimés de la réparation des murs :

- Travaux préparatoires et remise en état : 335 000 €TTC
- Mur n°1 : 65 000 €TTC
- Mur n°2 : 450 000 €TTC

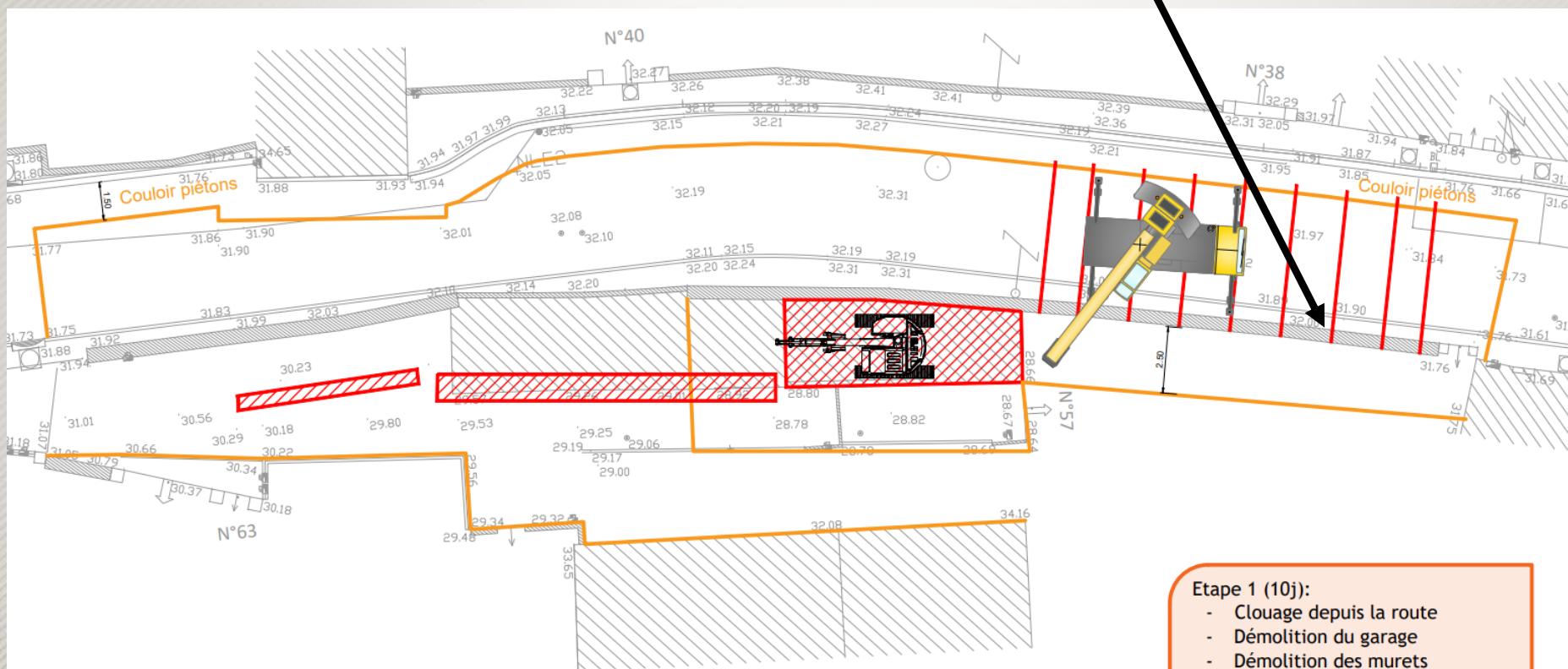
Montant total : 850 000 €TTC

Calendrier prévisionnel :

- 1^{er} semestre 2026 : appel d'offres et attribution du marché public,
- 2^{ème} semestre 2026 - début 2027: travaux pour une durée de 5 mois

Déroulement des travaux

Etape 1 : travaux préparatoires et clouage du mur n°1 (2 semaines)

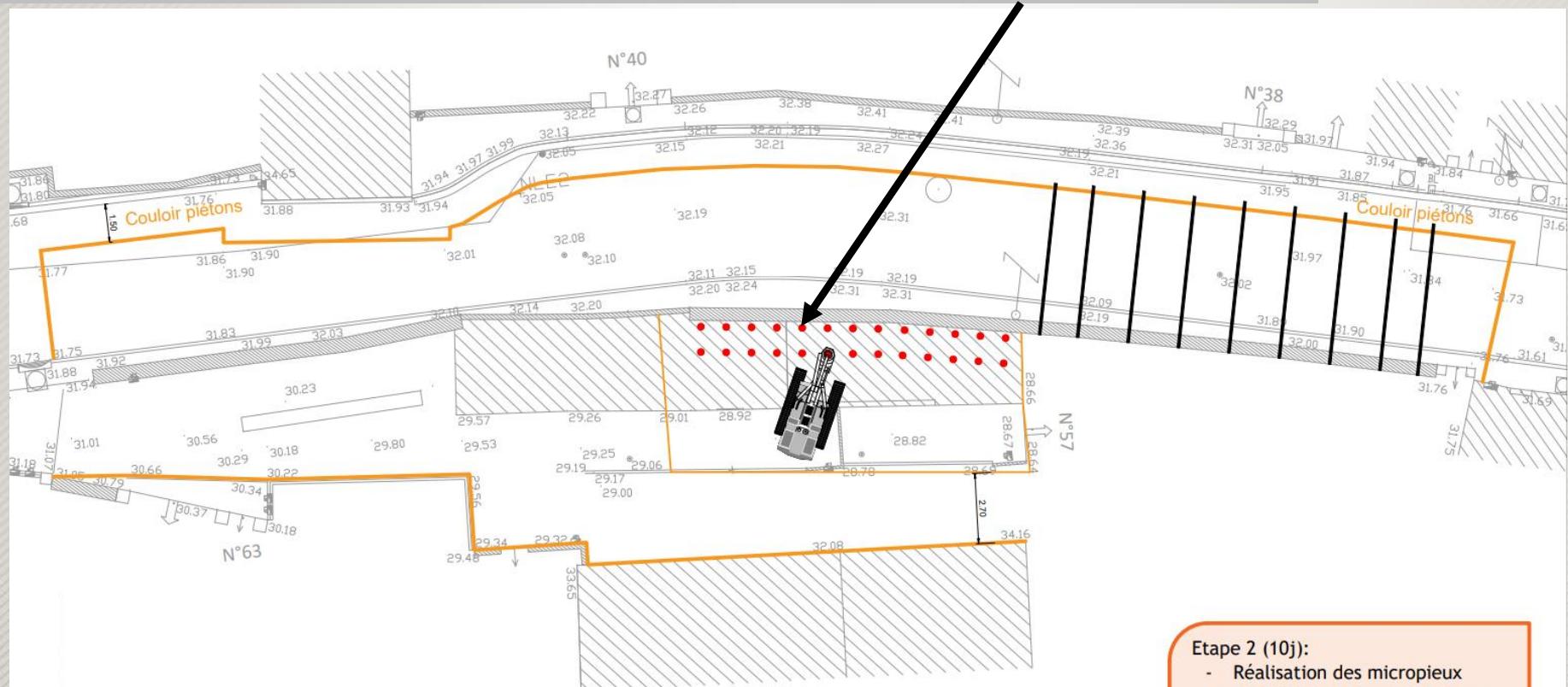


- Etape 1 (10j):
- Clouage depuis la route
 - Démolition du garage
 - Démolition des murets

Les engins sur le chemin sont repliés sur la route en fin de journée
Les clotures dans le chemin sont rabattues au maximum en fin de journée

Déroulement des travaux

Etapes 2 à 6 : micropieux et contre-murs du mur n°2 (4 mois)

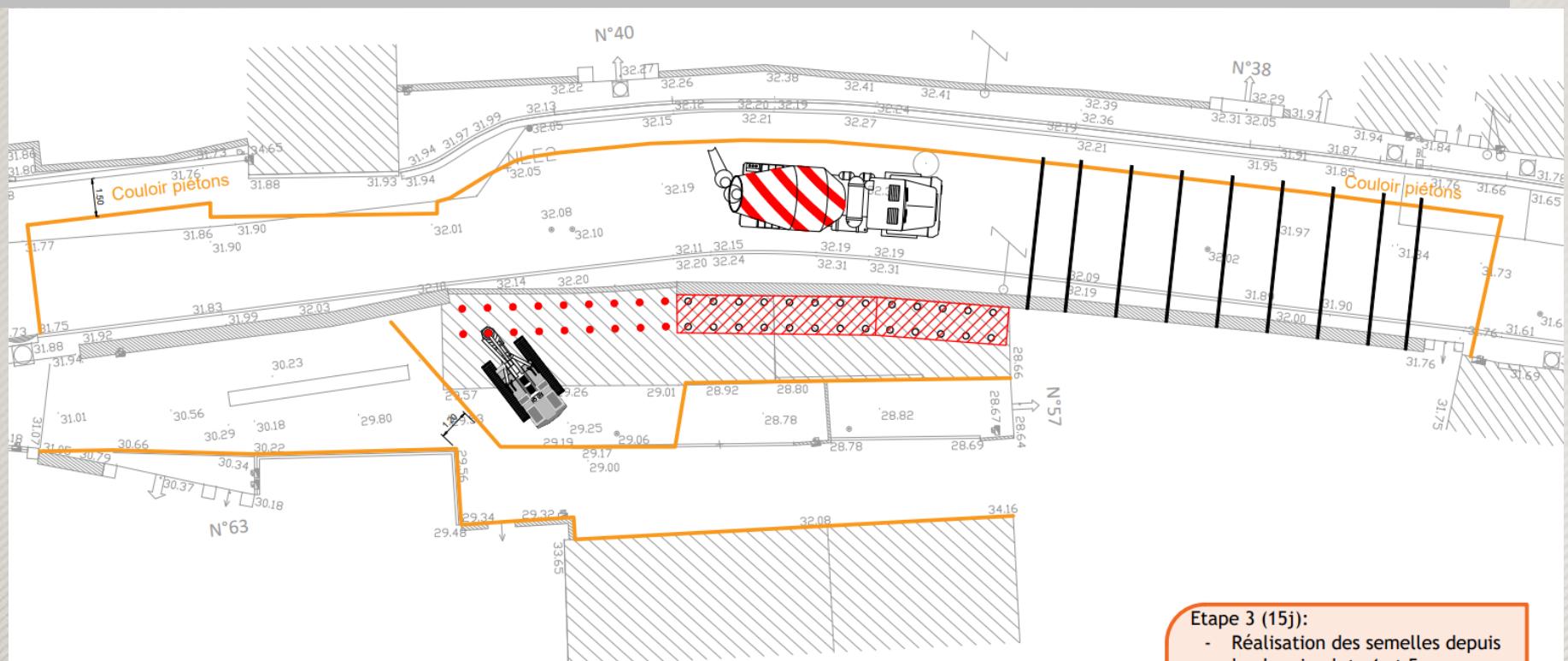


- Etape 2 (10j):
- Réalisation des micropieux depuis le chemin plots 4 et 5
 - Terrassements

Les engins sur le chemin sont repliés sur la route en fin de journée
Les clotures dans le chemin sont rabattues au maximum en fin de journée

Déroulement des travaux

Etapes 2 à 6 : micropieux et contre-murs du mur n°2 (2 semaines)



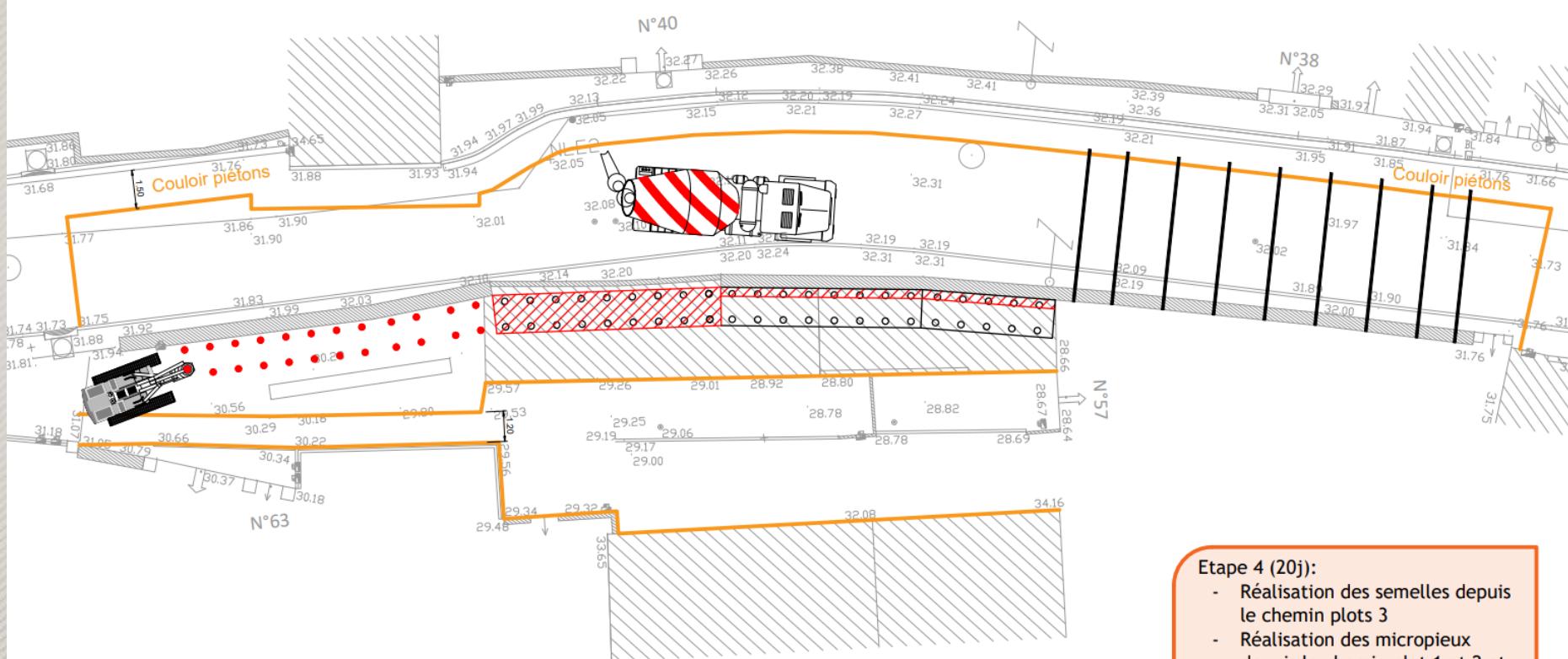
Les engins sur le chemin sont repliés sur la route en fin de journée
 Les clotures dans le chemin sont rabattues au maximum en fin de journée

Etape 3 (15j):

- Réalisation des semelles depuis le chemin plots 4 et 5
- Réalisation des micropieux depuis le chemin plot 3 et terrassements

Déroulement des travaux

Etapes 2 à 6 : micropieux et contre-murs du mur n°2 (2 semaines)

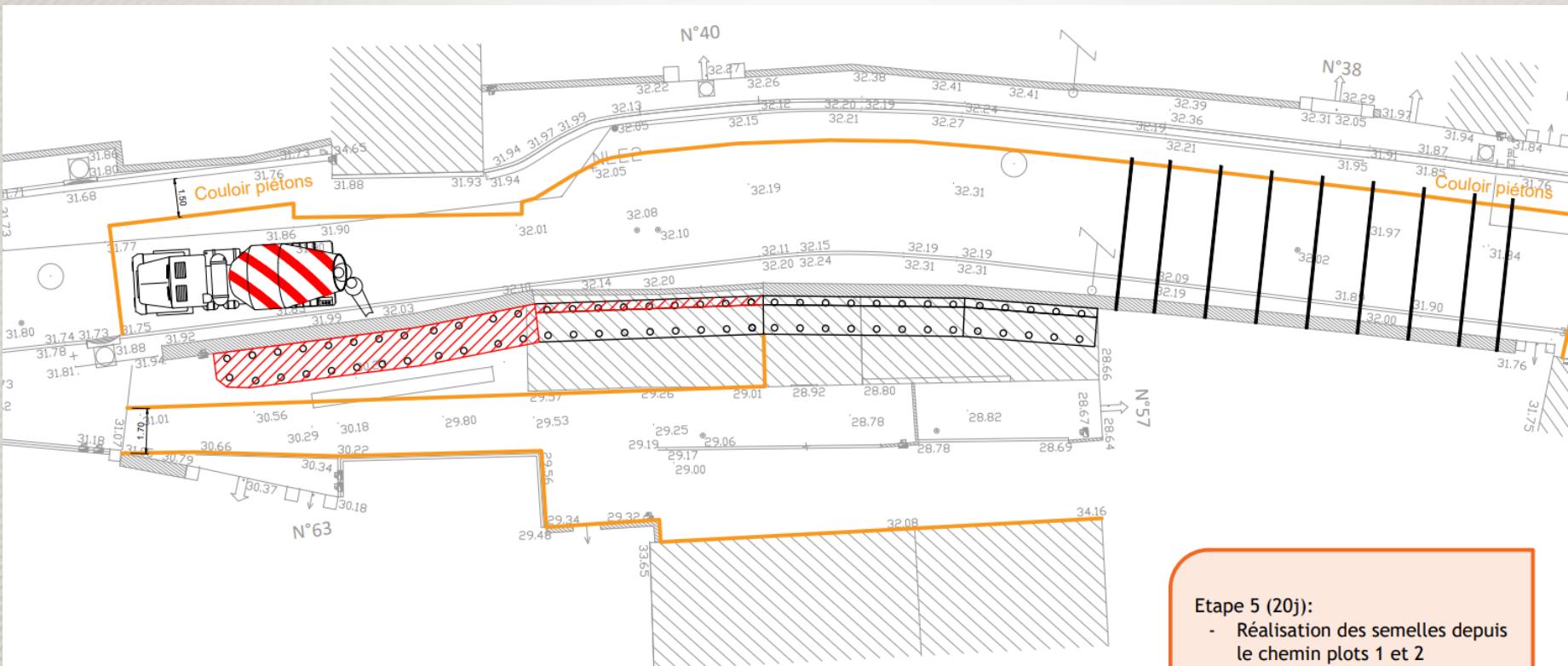


Les engins sur le chemin sont repliés
sur la route en fin de journée
Les clotures dans le chemin sont
rabattues au maximum en fin de
journée

- Etape 4 (20j):**
- Réalisation des semelles depuis le chemin plots 3
 - Réalisation des micropieux depuis le chemin plot 1 et 2 et terrassements
 - Réalisation des voiles plots 4 et 5

Déroulement des travaux

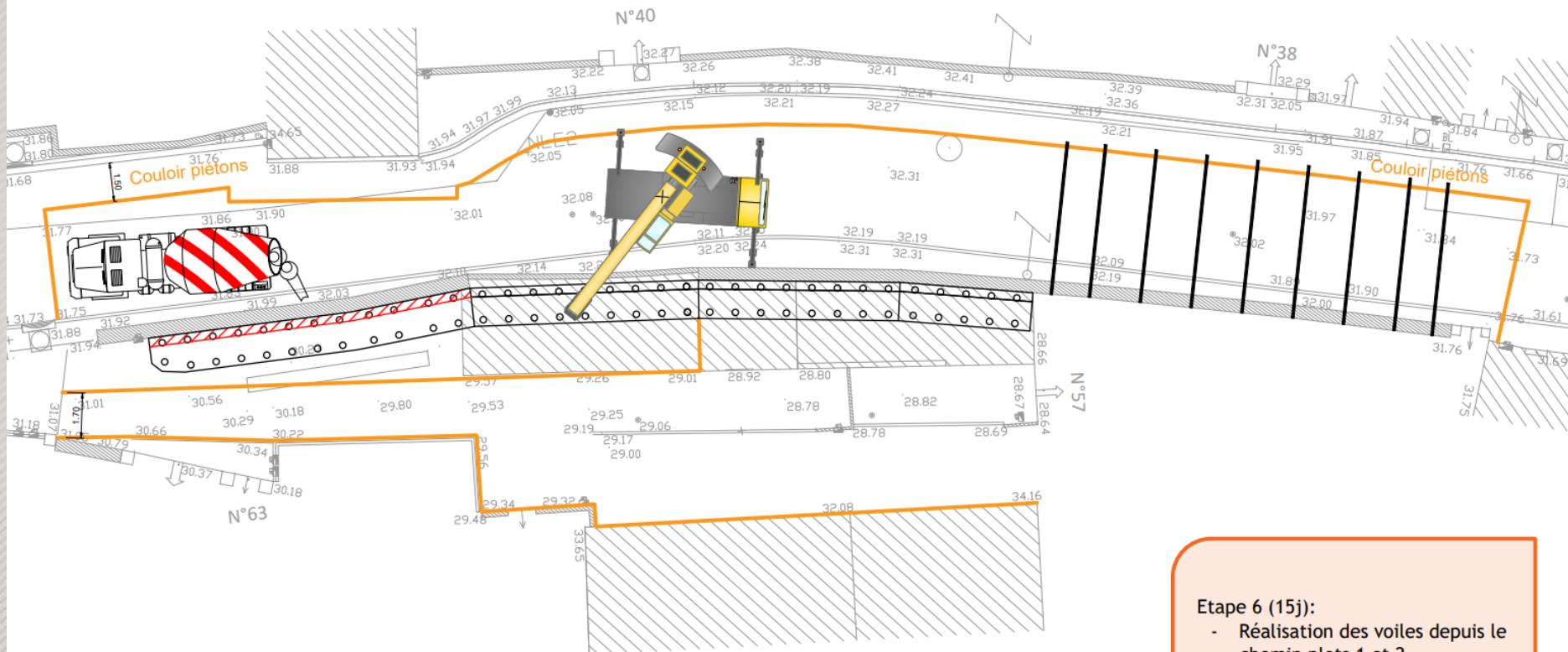
Etapes 2 à 6 : micropieux et contre-murs du mur n°2 (2 semaines)



Etape 5 (20j):
- Réalisation des semelles depuis le chemin plots 1 et 2
- Réalisation des voiles plot 3

Les engins sur le chemin sont repliés sur la route en fin de journée
Les clotures dans le chemin sont rabattues au maximum en fin de journée

Déroulement des travaux



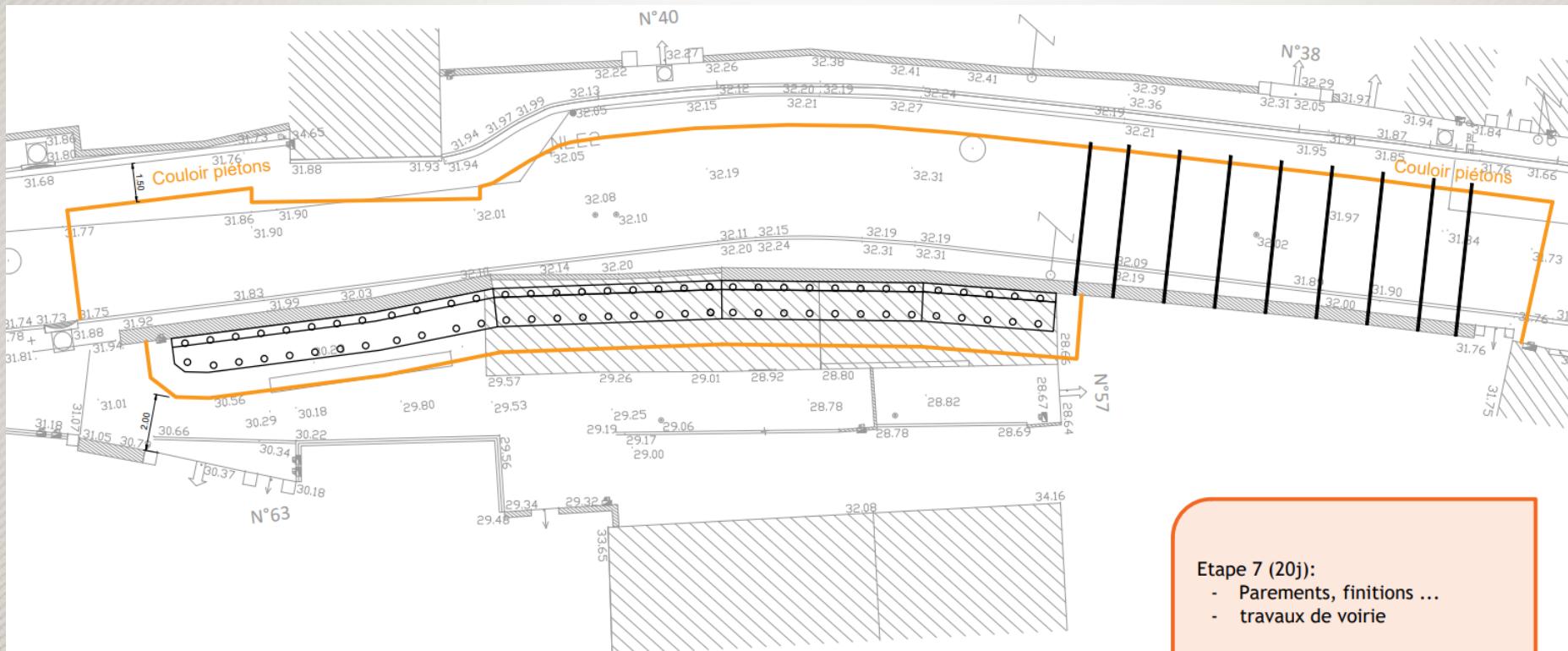
Les engins sur le chemin sont repliés sur la route en fin de journée
Les clotures dans le chemin sont rabattues au maximum en fin de journée

Etape 6 (15j):

- Réalisation des voiles depuis le chemin plots 1 et 2

Déroulement des travaux

Etape 7 : parements du mur n°2, finitions et travaux de voirie (3 semaines)



- Etape 7 (20j):
- Parements, finitions ...
 - travaux de voirie

Activer Windows
Accédez aux paramètres pour activer Windows

Déroulement des travaux

Mesures d'exploitation pendant les travaux



Route fermée « sauf riverains et chantier »

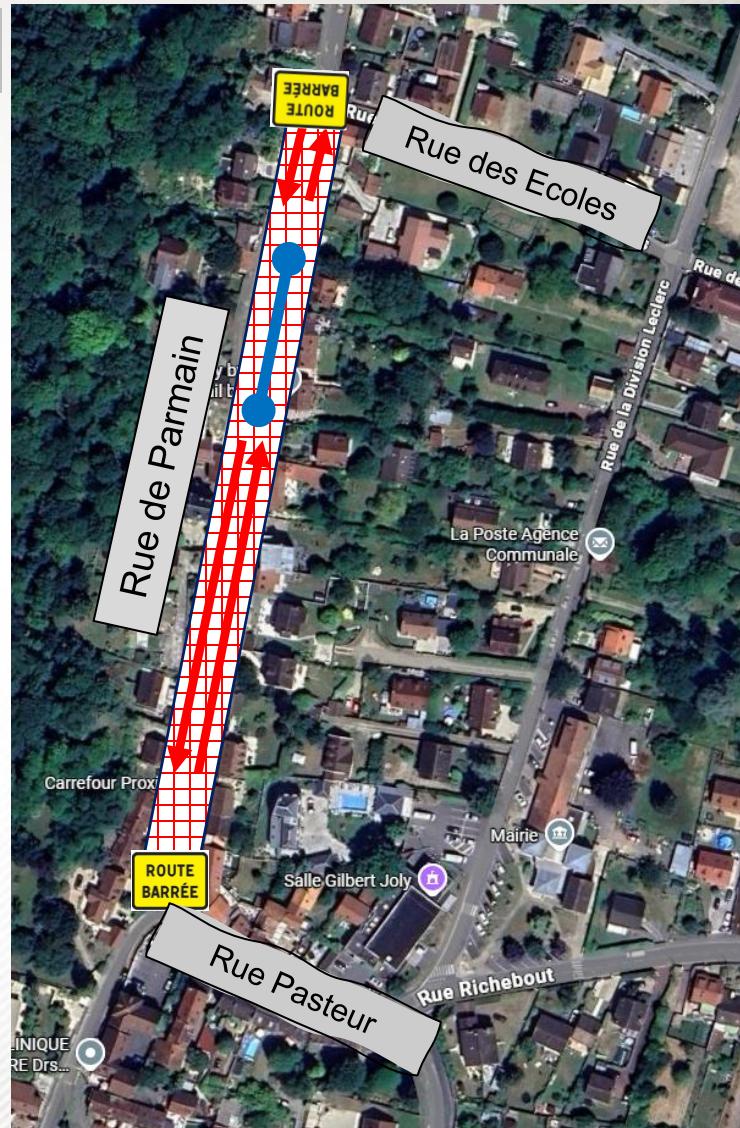
=> 2 impasses avec accès restreints



Zone de travaux (n°57 à 63 inclus), zone neutralisée



Sens de circulation



Mesures d'exploitation pendant les travaux

Grands principes (à préciser pendant la période de préparation du chantier) :

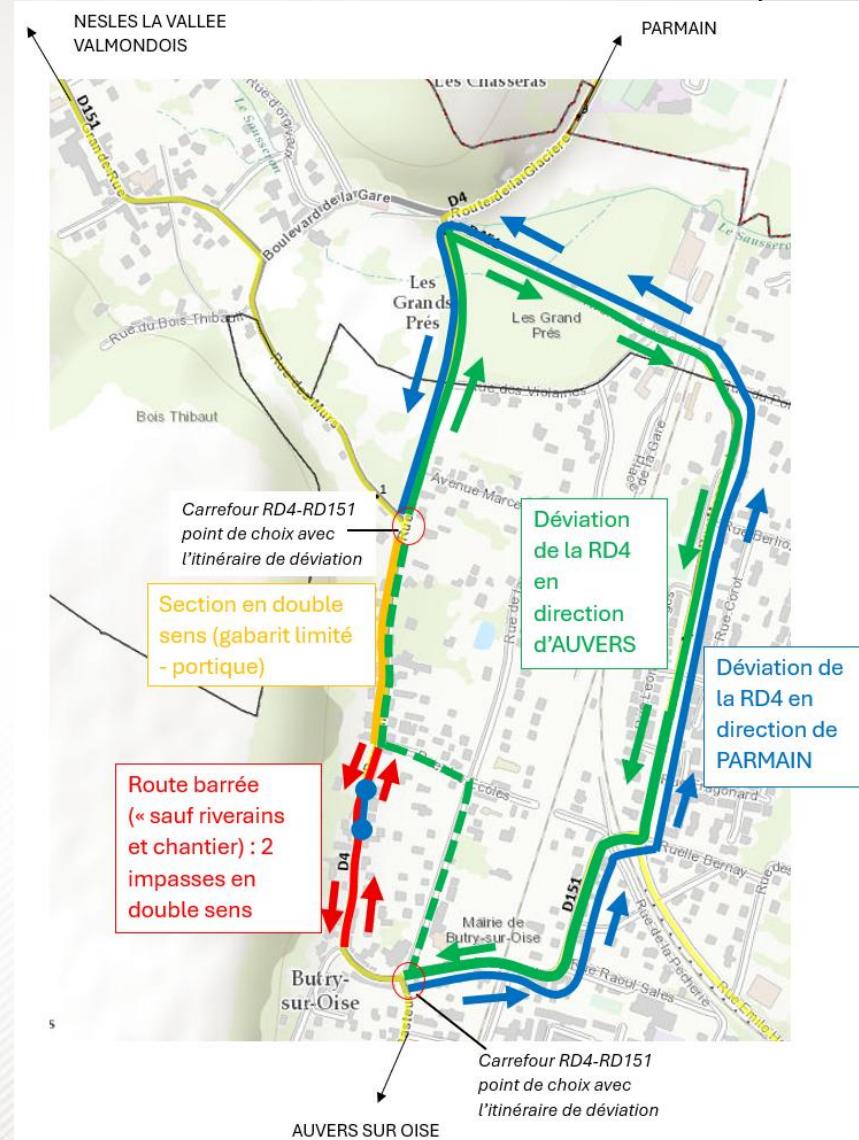
- Fermeture totale en journée (8h / 17h), « sauf riverains et accès chantier » à l'exception de la zone de travaux,
- Ouverture à la circulation le soir (17h / 8h) y compris zone de travaux, dans 1 sens de circulation,
- Sente : fermeture totale 24h24 (accès à pied maintenu),
- Piétons : passage possible sous réserve de respecter les cheminements prévus et protégés,
- Stationnement possible aux emplacements matérialisés et sous réserve du bon fonctionnement du chantier (3m libres minimum pour les camions),

*Nota : un **constat d'huissier** sera réalisé préalablement aux travaux.*

Déroulement des travaux

Mesures d'exploitation
pendant les travaux

Déviations envisagées
(à confirmer pendant la période de préparation du chantier).



- Constitution d'un groupe de travail pour échanger sur le devenir de la voie :
 - ARIPAR
 - Ville de Butry
 - Conseil départemental du Val d'Oise
- 3 réunions de travail :
 - 15 avril 2025
 - 3 juillet 2025
 - 13 novembre 2025
- Prochaine réunion au printemps

Merci de votre attention